



**CONSTRUCTION
D'UN TERRAIN
MULTISPORT ET
D'UN SKATEPARC :
TRAVAUX ET PLAN
DE FINANCEMENT**

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2020/15

L'an deux mil vingt, le huit avril, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 9 heures, en audioconférence, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : dix

Date de convocation du Conseil municipal : 3 avril 2020

PRESENTS : MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy

PRESENTS A DISTANCE : GONON Florence, PINATEL François

ABSENTS : MIALON Delphine (pouvoir à BEAUME Hugues), GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), VIN Daniel (pouvoir à PINATEL François)

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la réflexion menée quant à la construction d'un terrain multisport et d'un skatepark répondant à une demande formulée par les enfants de la Commune dans un courrier reçu en 2018.

Après avoir consulté plusieurs opérateurs, Monsieur le Maire propose de construire ce terrain entre le cimetière et le parking de l'église. D'une surface estimée à 400 m²

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le principe de la construction d'un terrain multisport et d'un skatepark, pour un montant estimé à 110 400 € TTC,

AUTORISE le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à l'aboutissement du projet,

SOLLICITE l'aide financière la plus élevée possible des partenaires suivants : le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône Alpes, la Communauté de Communes de l'Oisans, l'Agence Nationale du Sport, la CAF, la MSA,

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021 en section d'investissement,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tout acte et à effectuer toute démarches nécessaires à cet effet,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

